<u>Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire</u> du dimanche 4 avril 2010.

L'Assemblée s'est tenue dans les locaux de l'hostellerie « Château de la Barge » à Crèches sur Saône en présence de : voir la liste jointe.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Alain Villalonga Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

I. Rapport moral: Le Président relève que l'année 2009 a fourni peu de traces relatives à notre généalogie mais des sources historiques confirmant que le berceau de nos origines serait bien à rechercher aux frontières du Pays Cathares, du royaume d'Aragon, du Roussillon et de la Catalogne Française. Nos « Villalonga » seraient bien partis de là, certainement à l'occasion de la Croisades des Albigeois (1208 – 1249) pour rejoindre les îles Baléares (conquête de Majorque le 31 décembre 1229). Le Président regrette que le peu de temps que dure notre réunion ne permet pas de développer la partie généalogique. Il remercie Sylvère pour ces recherches et lui propose que pour l'an prochain, il puisse présenter une étude plus approfondie sur cette période. Sylvère rappelle la difficulté de retrouver les lignées patronymiques à partir du nom des pères car les enfants prenaient bien souvent le patronyme de leur mère et même, quelque fois de leur lieu de naissance. Il nous apprend que l'année 2010 est l'année de la Turquie et qu'il a des éléments qui confirment que des Français ont certainement participé aux saccages des villes de Mahon (1535) et de Ciutadella (1558) à Minorque. Le Royaume de France sous François 1^{er} (1494 – 1547) dans sa lutte contre Charles le Quint (1500 – 1558) s'était allié à la Turquie. Cette partie de l'Histoire sera développée dans la prochaine Gazette.

Puis le président dresse un bilan positif de la rencontre des membres de l'association en Pays de Loire en mai 2009.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

- II. Rapports financiers. Monique Thibault, la trésorière présente le compte de résultats de l'année 2009 qui fait apparaître un excédent de 60 € 08. C∉ excédent a été reporté à l'actif de l'association qui se monte à 502 € 59 pour l'exercie 2009 (voir les documents joints). Les charges sont essentiellement dues à la rédaction, la mise en page et la diffusion de la gazette. La gazette N° 10 est revenue à 11€96 l'exemplaire. Le bilan est adopté à l'unanimité et il est donné quitus à la trésorière pour sa gestion.
- III. Budget prévisionnel 2010. Il est présenté avec un déficit de 129 € (produit 304 € et charges de 433 €) car il prend en compte la facture du gâtœu du dixième anniversaire de l'association s'élevant à 165 €. Si le montant estiné des produits en 2010 n'augmente pas (il faudrait avoir un peu plus de 16 adhérents supplémentaires ou avoir un (des) don(s) d'un montant = ou supérieur à 129 €), ce déficit sera pis sur l'actif de l'association. Ce BP est adopté à l'unanimité.
- <u>IV. Cotisation 2011.</u> Le Président demande l'autorisation de relever le montant de la cotisation à 10 € à partir du f^{er} Janvier 2011 afin de donner plus de souplesse à la gestion financière de l'Association.

Cette demande est acceptée à l'unanimité moins une voix.

<u>Siège social</u>: Chez M.Villalonga Jean-Pierre 12 bis rue de Lançon 13330

1

V. Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau. Jean-Pierre indique les noms des membres du CA qui ne se représentent pas et demande aux membres suivants s'ils souhaitent se maintenir : Monique Thiebault, Pascal Thiebault, Alain Villalonga, Jean-Pierre Villalonga. Ils le souhaitent. Ils sont réélus. Monique Goudet et Sylvère Villalonga se présentent et sont élus. Ces membres composent le nouveau conseil d'administration à 6 membres

S'en suit la composition du bureau : Jean-Pierre Villalonga Président, Monique Thibault Trésorière et Alain Villalonga Secrétaire.

- VI. Composition et rédaction de la prochaine Gazette. Après échanges de points de vue, l'assemblée arrête des propositions de modification concernant la forme : Adopter un format paysage, présenter les articles sous forme de colonnes, imprimer en recto-verso, et utiliser un caractère plus petit, du 10. Cette nouvelle présentation devrait rendre plus lisible les articles et abaisser le prix de revient de la Gazette. Damien Thiebault se charge de la présenter selon ces recommandations. Sur le fonds, nous devrons continuer à illustrer le plus possible les articles. Il est à nouveau rappelé aux adhérents de proposer des articles pouvant relater leurs voyages, des événements familiaux, des expériences vécues, des points de vue ...
- VII. Organisation de la prochaine Assemblée Générale en 2011. Le Président propose qu'elle puisse se tenir aux alentours de Perpignan afin de se rapprocher des lieux d'où seraient partis les Ascendants de nos familles vers les îles Baléares. Il propose d'augmenter le nombre de jours passés ensemble afin de pouvoir aborder l'aspect « recherches généalogiques » et en discuter entre nous et prendre le temps pour d'autres activités communes. Les dates retenues le sont en juin 2011 : les jeudi 2 (férié Ascension), vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin. Afin de ne pas augmenter le coût du séjour, nous devrons rechercher une formule de pension plus économique. Accord à l'unanimité.
- <u>VIII. Questions diverses.</u> Il n'y a pas de questions. Alain exprime sa satisfaction, qu'il pense partagée, pour les bons moments passés en Saône et Loire à l'occasion du dixième anniversaire de l'association et remercie le Président pour son organisation.

Fin des Assemblées 23h40

Le secrétaire de séance

Le Président

Alain Villalonga

Jean-Pierre Villalonga

Tel:04.90.55.22.17 .e-mail:association@toraixa.com